



Les 10 questions à se poser pour préparer son bilan carbone® (Septembre 2023)

Pour commencer à agir contre le changement climatique, il convient de comprendre et d'identifier comment votre organisation y contribue. Pour cela, vous pouvez réaliser le bilan carbone® de votre organisation.

Voici quelques questions à vous poser avant de vous lancer dans un tel projet :

1. Quels sont les objectifs et les bénéfices attendus de cette démarche ?

Répondre à une obligation légale, un marché public ou mobiliser les équipes dans un projet commun cohérent avec notre projet associatif..

Il est important de savoir pourquoi vous souhaitez faire ce travail et qu'est-ce que vous en attendez. Les ressources et les réponses aux questions suivantes ne seront sans doute pas les mêmes.

2. Quelles sont les différences entre un bilan carbone® et un bilan GES ?

Le bilan carbone® est une marque déposée auprès de l'INPI et correspond à une méthode développée par l'ADEME en 2009.

Elle permet de compabiliser l'ensemble des émissions de CO₂ d'une organisation sur l'ensemble de ses activités.

Le Bilan Gaz à Effet de Serre consiste, quant à lui, à quantifier ses émissions de CO₂ sur une partie des flux d'émissions, principalement ceux liés à la consommation d'énergie directe ou indirecte.

On parle de Scope 1 et 2 pour le BGES et on y ajoute le scope 3 pour le bilan carbone.

3. Dois-je faire ce travail seul ou en étant accompagné par un expert ?

C'est à vous de décider, mais vu les spécificités et la technicité de ce travail il est recommandé, soit de vous former, soit de vous faire accompagner.

A vous de choisir selon vos contraintes de temps, de budget ou encore de charge de travail.

4. Des financements ou aides existent-elles pour m'aider dans cette démarche ?

Regardez sur le site de l'ADEME ou de votre région, il y a peut-être des aides pour réaliser votre bilan. A noter que de plus en plus de banques intègrent aussi des critères climats pour accorder des financements.

5. Existe-il des formations spécialisées dans le climat et le bilan carbone ?

Oui, l'Institut de Formation Carbone – IFC- est le seul institut habilité à former à la méthode du bilan carbone® en France. Il existe aussi des formations privées sur le changement climatique et la comptabilisation des émissions de CO₂, des Mooc ou des cabinets conseils spécialistes.

6. Dois-je mobiliser la gouvernance et les différents acteurs internes concernés ?

Si vous souhaitez que votre bilan carbone® soit assorti d'un plan d'actions, mieux vaudrait mobiliser en amont dans votre projet les différents acteurs : le bureau et le conseil d'administration bien sûr pour une partie sensibilisation et prise de décision future. Les différents services (finance, services généraux, logistique...) selon vos activités qui devront participer à la collecte de données et agir ultérieurement.

7. Sur quel périmètre de l'organisation allons-nous réaliser ce bilan ?

Selon la complexité de votre organisation, il conviendra peut-être de réaliser un ou plusieurs bilans de manière à personnaliser les résultats et à adapter les plans d'actions.

Vous pouvez raisonner par grande famille d'activités ou même par site pour être au plus près du terrain.

Attention toutefois, la multiplication des bilans complexifie le projet et nécessite de pouvoir avoir des données issues du même périmètre, via par exemple une comptabilité analytique.

8. Où puis-je trouver les données nécessaires pour quantifier les émissions ?

La plupart des informations nécessaires sont souvent issues de la comptabilité ou se trouvent dans les factures fournisseurs.

Selon votre organisation et son degré de structuration comptable, voire de consolidation, il sera nécessaire d'estimer certaines données pour éviter de perdre trop de temps pour des flux qui auraient un faible poids dans les émissions globales. Enfin, selon vos activités, différents services peuvent avoir des informations nécessaires.

9. Quel temps vais-je devoir y consacrer ?

Difficile de répondre à cette question qui dépend de plusieurs critères comme le fait de faire seul ou d'être accompagné dans la démarche ou encore de la structuration comptable de l'organisation. Un bilan carbone prend du temps, mais parfois il faut savoir investir pour repenser son organisation et la préparer aux grands changements futurs.

10. Puis-je utiliser des plateformes digitales qui proposent d'automatiser ces calculs ?

Plusieurs start-up développent des offres accessibles en matière de quantification des émissions de CO₂. A vous de voir si l'une ou l'autre répond à votre besoin.

Attention tout de même, un outil reste un outil. Il vous faut trouver celui qui répondra le plus à votre besoin et aux objectifs que vous vous êtes fixés (cf. question 1).

ORAVEO pour le Crédit Mutuel

Pour aller plus loin :

- [Mettre en place une démarche de Bilan Carbone® au sein de sa structure : retour d'expérience](#)
- [Les parties prenantes](#)
- [Dossier thématique « Développement durable »](#)